

Saint Eloi (vers 590 – 660)

Laïc et monétaire du roi Dagobert I.

Fondateur du monastère de Solignac (Haute-Vienne) et du monastère Saint Martial à Paris.

Evêque de Noyon Tournai.

Fêté le 1er décembre, fête des orfèvres.

Saint apparenté n'ayant pas été moine à Luxeuil mais a contribué au développement de la mouvance colombanienne.

Aujourd'hui, il est le plus populaire et le plus connu. En conséquence beaucoup de récits sur sa vie existent sur internet et nous ne voulons pas être redondants. Sur le lien ci-dessous vous pourrez consulter la traduction de la Vie de Saint Eloi par Saint Ouen.

http://pagesperso-orange.fr/amiposte.mse/DS/mem/parenty/parenty_frame.htm

Nous allons simplement nous arrêter sur les relations qui unissent cet illustre saint avec les moines du monastère de Luxeuil et plus particulièrement [Saint Valbert](#).

A la cour il rencontra et devint l'ami de certains de ses collègues, de grande qualité eux aussi : les trois frères [Dadon](#), [Adon](#) et [Radon](#), Didier alors trésorier du roi qui devint évêque de Cahors (Lot), et d'autres palatins sur lesquels, bien que laïc, il eut une heureuse influence. Dadon et Radon qui avaient été bénis par [Colomban](#) avaient une grande admiration pour l'idéal luxovien et la communiquèrent à Éloi. Ne nous étonnons pas que celui-ci soit venu très souvent à Luxeuil pour y faire retraite. *«Walbert, écrit Dom Guillo, avait formé une très étroite liaison avec saint Eloy, l'ornement de son siècle, lequel se déroboit le plus souvent qu'il pouvoit aux tumultes de la cour et venoit passer des doux momens à Luxeuil, y vivoit comme les religieux de la communauté, leur demandant la bénédiction à deux genoux, passoit presque tout son tems en conversations avec Walbert ; les jours lui sembloient des momens, il donnoit en entrant des marques de sa libéralité aux religieux et, lorsqu'il sortoit, il demandoit un morceau de pain qu'il préféroit aux délices des mets présentés sur la table des roys...».*

Enthousiasmé par la vie édifiante qu'on menait à Luxeuil il eut bientôt le désir de faire profiter son ancienne province d'une telle ferveur, d'un tel idéal. Il demanda alors à Dagobert une villa située sur le territoire de Limoges, appelée *Solemniacum* : *«Seigneur, que votre Sérénité daigne m'accorder cette terre afin que je puisse y construire une échelle et pour moi et pour vous, par laquelle nous méritions l'un et l'autre de monter au royaume céleste».*

[Ouen](#), le biographe, a consacré deux chapitres à l'histoire de ce nouveau monastère, *«le premier et le plus grand qu'on eut vu jusqu'alors dans les Gaules et dans le Limousin ; il n'y avait que celui de Luxeuil qui pouvait soutenir la comparaison».* La charte de fondation datée du 22 novembre 632, conservée aux Archives Nationales, a été publiée par de nombreux auteurs. Dans cet acte, il déclare qu'il a construit à Solignac une église dédiée aux saints Pierre et Paul de saint Pancrace, saint Denys et ses compagnons, saint Martin, saint Médard et saint Germain (de Paris), confesseurs, où habitent, sous la protection du Christ, le vénérable abbé [Remacle](#) avec les autres frères... Il la donne avec les édifices qui se trouvent à l'intérieur des murs de Limoges, les habitants qui y sont nés, les locataires, les serfs et les cultivateurs qui y demeurent, les vignes, les prés, les pâturages, les forêts, les arbres, fruitiers ou non, les eaux (la rivière Briance), les mobiliers meubles et immeubles, animaux et troupeaux, ainsi que la vaisselle et tout ce que renferme une maison meublée sans recherche. De plus il retirait la juridiction qu'il avait sur toutes ces choses et livrait aux moines ce domaine au nom de Dieu pour être possédé à jamais, mais en

exceptant ses affranchis qu'il avait délivrés de l'esclavage. Cette cession était faite à la condition que l'on suive le sentier de la religion tracé par les hommes très saints du monastère de Luxeuil et qu'on y observe exactement la Règle des bienheureux Pères Benoît et Colomban.

Puis, en s'adressant à Remacle, il lui dit : *«Je te supplie, toi et tes successeurs, de garder avec tout le soin possible la Règle des susdits Pères que l'on observe dans le monastère de Luxeuil et de vous livrer sans cesse aux veilles et de vous répandre en supplications pour apaiser la colère du Seigneur. Si la Règle se relâche et que tu sois obligé de l'adoucir, toi ou tes successeurs, s'il arrive qu'elle soit négligée en quelque chose et qu'elle ne soit pas remplie avec ferveur, l'abbé de Luxeuil qui gouvernera alors ce monastère, d'où, selon les règlements et selon notre bon plaisir, il nous a plu de te choisir pour te mettre à la tête des autres religieux de Solignac, l'abbé de Luxeuil donc, aura la permission de châtier avec douceur celui qu'il saura et verra négligent... Que l'évêque de Limoges ou quelque autre personne que ce soit, excepté le prince très glorieux qui nous gouverne, ne puisse avoir une entière puissance et un plein droit sur ce qui appartient au susdit monastère...»*. Cette charte a été faite le 22 novembre 632. Elle est signée par Éloi, serviteur des serviteurs, Déodat, évêque de Mâcon, Madegisole, évêque de Tours, [Chagnoald](#), évêque de Laon, Maurin, évêque de Beauvais, Deoremus (évêque de ?), Sallapius, évêque de Nantes, Loup, évêque de Limoges, Hildegair, évêque de Sens, et de nombreux autres témoins. Cette charte, contestée par A. Malnory, a été authentifiée par Br. Krusch.

Un peu plus tard, Éloi construisit à Paris un monastère pour des moniales, gouverné par une première abbesse d'origine syrienne, [sainte Aure](#), qui suivit la Règle de Walbert. En même temps il reconstruisit l'église dédiée à saint Martial, l'apôtre du Limousin, et à sainte Valérie martyre. Tous deux, situés jadis dans l'île de la Cité, ont disparu depuis longtemps.

En 639 il envisageait de se démettre de ses fonctions afin de vivre une vie plus parfaite (Dagobert Ier était mort le 18 janvier). Pourtant, il continua à servir son fils Clovis II, roi de Neustrie, sous la régence de la reine Nantilde. L'année suivante, il fut nommé, bien que laïc, évêque de Noyon et Tournai pour remplacer le luxovien [Achaire](#), mort le 21 novembre 639. Dans la même promotion on relevait la nomination d'Ouen à l'évêché de Rouen. Tous deux furent ordonnés prêtres le 14 mai 640 et sacrés ensemble à Rouen le 21 mai 641. L'évêché de Noyon et Tournai, un des plus importants de Neustrie, englobait alors l'Orne, l'Oise, le Nord, l'Aisne, les Ardennes, le Pas-de-Calais et la Flandre orientale. C'est dans l'église de Noyon que Charlemagne sera couronné roi de Neustrie en 762, et Hugues Capet roi de France en 987.

Malgré son éloignement, Éloi demeura conseiller de la régente et, après une longue vie remplie de toutes sortes de bonnes œuvres, mourut à Noyon le 1er décembre 660.

Source bibliographique :

Gilles Cugnier, *Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés*, 2004-2006, tome 1, pages 141, 153-154, 162, 172, 181-183, 203-205, 210-211, 214, 216-217, 219, 221, 281, édition Guéniot, Langres, en vente auprès de notre association, page [Publications](#).

Association Les Amis de Saint Colomban de Luxeuil

www.amisaintcolomban.net